

Plan Maroc vert : Les priorités du Souss Massa

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-09-2008 21:50:31

- **Equilibre hydrique, filières à haute valeur ajoutée, produits de terroir...**
- **La feuille de route préparée en concertation avec les professionnels**

LE Plan Maroc vert est au coeur des préoccupations des agronomes de l'Office régional de mise en valeur agricole du Souss-Massa-Draâ (ORMVA). Les responsables de l'établissement multiplient les réunions pour élaborer une déclinaison régionale du plan. Normal, il n'y a pas de temps à perdre, le travail devrait être bouclé d'ici fin septembre. Pour le moment, une des dernières rencontres, qui s'est tenue à Agadir, a rassemblé institutionnels et professionnels. La concertation et la validation des priorités et axes de développement étaient au centre de la rencontre. La démarche vise évidemment l'implication de tous pour un consensus autour de la stratégie à définir. Mais il faut aussi signaler que le plan agricole régional sera fort inspiré de l'étude sur la mise en place d'une agriculture durable élaborée pour le compte de la région.

La stratégie de développement économique, mise en oeuvre par le conseil régional ces toutes dernières années, a été aussi d'une grande utilité pour dégager les priorités à mettre en avant. Pour l'heure, les orientations stratégiques retenues à l'issue des différentes séances de travail sont, entre autres, le rétablissement de l'équilibre hydrique afin d'assurer la ressource pour les générations futures, est-il indiqué auprès des responsables de l'ORMVA du Souss-Massa-Draâ.

Pour ce faire, il est indispensable de mettre en oeuvre la convention-cadre pour la préservation et le développement des ressources en eau.

Pour rappel, cette convention a été conclue il y a un an entre le conseil régional du Souss-Massa-Draâ et des partenaires publics et privés. Elle vise sur cinq ans, la reconversion d'une superficie de 30.000 ha en irrigation localisée (cf. www.leconomiste.com).

Une opération qui nécessitera à terme un investissement global de l'ordre de 900 millions de dirhams. Outre la promotion de la micro-irrigation, le développement de la recherche scientifique en matière de préservation de la ressource est également une priorité.

La mise en oeuvre des actions prévues dans le contrat de nappe (cf. www.leconomiste.com) est aussi un des axes de développement retenus dans le cadre des travaux préparatoires de la déclinaison régionale du Plan Maroc vert. Rappelons, au sujet du contrat de nappe, que parmi les mesures retenues dans cette démarche figurent l'interdiction du creusement de nouveaux puits ou forages permettant la création de nouvelles superficies irriguées.

Outre l'économie de l'eau, les options pour une agriculture intensive ou extensive ont été aussi étudiées. De fait, ces options stratégiques constituent les deux grands piliers du Plan Maroc vert. Pour ce qui est de la première, il s'agit de développer des filières productives et à haute valeur ajoutée. Sont notamment concernés, le maraîchage et les agrumes. Or, le secteur des agrumes, faut-il le rappeler, a déjà signé son contrat-programme (cf. www.leconomiste.com). Ainsi dans la

région, il est prévu entre 2009 et 2018, le renouvellement de 9.500 ha d'agrumes. Au niveau de l'agriculture extensive, il est question de reconverter 50% des agriculteurs dans des niches porteuses. Dans la région Souss-Massa-Draâ, indiquent les représentants de l'ORMVA, l'orientation retenue repose sur la promotion et la valorisation des produits de terroir, tels le safran, le rosier à parfum ainsi que l'agneau et le chevreau de l'Atlas. Sans oublier bien sûr l'arboriculture spécifique à la région, notamment l'arganier, l'amandier et le caroubier.o

Secteur-clé

LE Souss-Massa-Draâ est parmi les régions où la mise en place du Plan Maroc vert est suivie de manière très attentive par les professionnels. Normal, l'agriculture tient une place de choix dans l'économie régionale. Tout particulièrement, le secteur des fruits et légumes qui a connu un développement prodigieux malgré la rareté de l'eau qui caractérise la zone. A tel point que la région assure 80% des exportations de primeurs, 60% de celles d'agrumes, 50% de la production nationale des dattes et 15% de la production laitière.

Malika ALAMI
L'économiste